

## 1921-1933 : RÈGNE DE LA CCNEO SUR KÉBAO

Épisode précédent :  
[Charbonnages de Kebao \(1901-1921\).](#)

Société du Domaine de Kebao  
(*La Journée industrielle*, 28 décembre 1921)

L'assemblée ordinaire s'est tenue hier au siège social, 7, rue des Italiens, à Paris. Au cours de l'exercice 1920, l'extraction s'est élevée à 8.312 tonnes contre 6.956 en 1919, les ventes ont atteint 9.088 tonnes contre 6.502 et le prix de vente moyen a été de 9 fr. 50 au lieu de 13 fr. 78 en 1919.

Le conseil signale que l'exercice n'avait pas profité comme le précédent d'une vente de ferraille, la perte de l'exploitation est très sensiblement supérieure. Elle s'élève à 23.466 francs, ramenant ainsi le solde créditeur du compte de profits et pertes à 4.823 fr.

L'assemblée a approuvé les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

---

Société du Domaine de Kebao  
(*La Journée industrielle*, 15 janvier 1922)

Le siège social est transféré du 7, rue des Italiens au 12, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.

---

AEC 1922-723 — Sté du domaine de Kéba, 12, rue Boissy-d'Anglas, PARIS (8<sup>e</sup>).

Capital. — Sté an., f. en févr. 1901, sous la forme civile, et transf. en société anon. le 9 décembre 1911, au capital de 1 million de fr. en 2.000 act. de 500 fr. ent. lib. (Capital porté à 1.250.000 fr. par décision de l'assemblée générale du 28 février 1914).

Objet. — Mise en valeur du domaine comprenant l'île de Kéba, province de Quang-Yen (Tonkin) ; plus particul. l'exploit. des gisements de houille situés sur le domaine. — Siège de l'exploit. : Port-Wallut (île de Kéba).

Conseil. — Lucien Launay [CCNEO], présid. et adm. dél. ; Gustave Fernandez <sup>1</sup>, admin. dél. ; Charles de Leusse [1864-1923. Adm. de la Kotto (AEF), des Tramways et omnibus de Bordeaux, de la Huelva Copper and sulfur mines. Frère aîné de Jean, député du Bas-Rhin], admin.

---

Kéba  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 mai 1922)

---

<sup>1</sup> Gustave Fernandez (Salonique, 1854-Paris, 1925) : administrateur délégué en France de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, ancien directeur d'Allatini et Cie à Saïgon. Voir [encadré](#).

La concession minière de Kébao comprenant toute l'île du même nom, est la plus vaste de toutes celles de l'Indochine, sa superficie étant de 25.000 hectares contre 23.000 hectares pour celle de Hongay qui vient immédiatement après comme étendue. Comme pour cette dernière, les concessionnaires sont à la fois propriétaires du sol et du sous-sol.

Nous rappellerons que Kébao fut cédée en 1889 à M. Jean Dupuis, et qu'après des vicissitudes ayant déterminé l'effondrement des premières sociétés d'exploitation, le domaine de Kébao fut mis aux enchères à Paris en 1901 pour le prix de 250.000 francs et adjugé pour environ un demi-million à M. Wehrlin, propriétaire de la plupart des obligations de la société défaillante. Une nouvelle société fut formée et est encore propriétaire de Kébao bien qu'elle ait changé de nom en 1912.

Kébao représente l'extrême-orientale du grand bassin houiller Dong-Triêu-baie d'Along, lequel s'étend comme on le sait des affleurements de la pointe nord-est de Kébao à Sept-Pagodes. Les affleurements du houiller ne recouvrent pas l'île entière, mais ils s'étendent néanmoins sur toute la longueur de sa rive sud-est (30 km de longueur) avec une largeur de 2 à 4 kilomètres, soit sur une surface approximative de 8 000 hectares<sup>2</sup>. Jusqu'à ce jour, l'exploitation a été cantonnée dans la partie centrale où se trouvent les quartiers de Kébao-Mine, Cai-Dai, les îlots, etc. On connaît dans cette région un grand nombre de couches minces ou moyennes (À Cai-Dai notamment, on connaît un faisceau très serré d'une dizaine de couches donnant au total 15 mètres de charbon) ; il est vraisemblable que presque tout l'amont-pendage de ces couches est actuellement enlevé ; aussi, bien que quelques chantiers y subsistent encore, l'exploitation est-elle reportée de plus en plus vers l'ouest où se trouvent de nombreux affleurements de couches encore vierges de toute exploitation, notamment dans les régions de Dong-Giang, Havoc et Hayat. Les couches de cette région semblent plus puissantes que celles de Kébao-mine ; l'une d'elles renferme 7 mètres de charbon sur une puissance totale de 9 mètres. Un chemin de fer à voie de 0.60 prolonge dans cette direction le chemin de fer de 1 m. qui relie Kébao-mine à Port-Wallut, et permettra d'exploiter l'amont-pendage des couches reconnues.

La production annuelle de charbon des mines de Kébao a peu varié dans le cours des dix dernières années oscillant autour du chiffre de 10.000 tonnes (1918 : 9,974 t — 1919 : 9.8661) ; mais il semble bien que nous soyons proches d'un changement favorable dans le taux de l'extraction. Pour arriver à cela, il faut améliorer l'outillage de la mine, notamment au point de vue des transports. La main-d'œuvre est relativement abondante à Kébao, mais elle est composée presque uniquement de Chinois qu'il faudra plier aux méthodes de discipline nécessaires à une exploitation plus intense.

Le charbon de Kébao est de composition sensiblement analogue à celui de Hongay ; presque toutes: les couches fournissent une forte proportion de gros.

---

Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient  
(*La Journée industrielle*, 11 juillet 1922)  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 septembre 1922)

[...] La société a acquis au cours de l'exercice 1921 la presque totalité des actions de la Société du domaine de Kébao, ce qui lui assure le contrôle absolu de l'exploitation du domaine de l'île de Kébao au Tonkin. Ce domaine, d'une superficie de 25.000 hectares environ, comprend, en outre de forêts étendues, dont les produits sont assurés de larges débouchés à Haïphong, d'importants gisements de charbon d'une qualité

---

<sup>2</sup> À titre de comparaison, la superficie de la concession de Lens (production avant la guerre : près de 4 millions de tonnes) est de 6.239 hectares

excellente déjà très appréciée par la clientèle d'Extrême-Orient. Ces gisements, dont l'exploitation n'avait pu jusqu'ici être développés, par suite du manque de moyens, sont susceptibles d'atteindre un très gros rendement, la production pouvant être portée à plusieurs centaines de mille tonnes par an, alors qu'elle est limitée à quelques milliers de tonnes.

---

Société du Domaine de Kébao  
(*La Journée industrielle*, 26 octobre 1922)

L'assemblée ordinaire des actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 12, rue Boissy-d'Anglas, a eu lieu récemment. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1921, qui laissent un bénéfice de 18.938 fr. 59, auxquels s'ajoute le report de l'exercice 1920, qui s'élevait à 4.823 fr. 25, soit au total 18.761 fr. 84. Le bénéfice de l'exploitation s'est élevé à 49.644 fr. 50.

Au cours de l'année 1921, il a été extrait des divers chantiers en exploitation 13.325 tonnes de charbons de diverses qualités. Cette production a été obtenue des anciens gisements exploités en surface depuis de nombreuses années et qui ne sont plus, maintenant, susceptibles de fournir que des quantités très minimales, à moins d'entreprendre des travaux très importants en profondeur. C'est pourquoi le conseil s'est préoccupé de faire prospecter soigneusement le domaine afin de reconnaître de nouveaux gisements susceptibles d'être exploités économiquement avec un rendement rémunérateur. Des gisements très importants ont été reconnus dans la partie Sud de l'île. En fin d'exercice, toutes dispositions pour leur mise en exploitation ont été prises.

À cet effet, la société a décidé la construction d'une voie Decauville d'environ 10 kilomètres, qui desservira quatre nouveaux centres, aux lieux-dits : Mi-Hanlouï, Han-Loui, Sam Cap Souillé et Ha-Voc.

La construction de cette voie d'exploitation a été commencée. Le conseil en escompte l'achèvement avant la fin de l'exercice en cours et espère pouvoir très prochainement assurer une extraction sensiblement plus importante qu'au cours des exercices précédents.

En outre de l'exploitation des gisements de charbons, toutes les mesures ont été prises pour tirer le meilleur parti de l'exploitation des forêts qui couvrent une grande partie de l'île. La vente des bois à brûler en 1921 a dépassé 35.000 stères, procurant ainsi à la société des recettes intéressantes.

Une assemblée extraordinaire qui a eu lieu ensuite, a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social, sans qu'il soit besoin de convocation d'assemblée extraordinaire pour en décider, jusqu'à un montant maximum de 2.500.000 francs. Cette augmentation, égale à 1.250.000 francs, pourra être réalisée en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions que le conseil jugera convenables, soit par l'émission d'actions à souscrire en numéraire, soit par tous autres moyens.

---

CHRONIQUE DES MINES  
Kébao  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 juin 1923)

L'exploitation des charbonnages de Kébao a fait, depuis quelques années, d'importants progrès ; en effet, l'extraction qui était de 8.300 tonnes en 1921 et de 15.000 tonnes en 1922, est actuellement de 3.000 tonnes par mois et correspond à une extraction annuelle de 36.000 tonnes. La marche ascendante de l'extraction étant

continue, on envisage dès à présent, pour la fin de 1923, une production mensuelle de 5 à 6.000 tonnes.

Cette augmentation constante de la production est due à l'ouverture des nouveaux quartiers d'exploitation de An-Loui, Mi-An-Loui et Ha-Voc situés de 3 à 5 kilomètres à l'ouest du puits de Lanessan et de l'ancienne exploitation de Kébaô-Mines. L'ouverture de ces nouveaux quartiers a été rendue possible grâce à un chemin de fer à voie de 0 m. 60 qui les relie à l'extrémité du chemin de fer à voie de 1 m. 00 établi entre Kébaô Mines à Port-Wallut. L'établissement de la voie de 0 m. 60 a été réalisé par le directeur actuel de la mine, M. Touron<sup>3</sup>; les différents tronçons ont une longueur totale de 10 kilomètres. Le roulage se fait par locomotives remorquant des wagons constitués par des caisses d'une contenance de 5 tonnes fixées sur des plate forme à bogies. Tel qu'il est équipé le chemin de fer de 0 m. 60 peut permettre, avec quelques améliorations, de transporter une production journalière de 300 tonnes.

Dans les nouveaux quartiers, le gisement est composé de nombreuses couches dont la puissance, variant de 1 m. 50 à 1 mètres, rend l'exploitation très avantageuse. Ce gisement ressemble beaucoup à celui de la mine souterraine de Mong-Dzuong, des Charbonnages de Hongay, qui a produit, à elle seule, 80.000 tonnes en 1922. Par comparaison, on peut prévoir bientôt pour Kébaô une extraction annuelle de 100.000 tonnes de charbon et même plus, étant donné qu'il est facile, au besoin, d'augmenter encore le nombre des quartiers d'exploitation.

Nous ne quitterons pas Kébaô sans parler de l'initiative, très heureuse selon nous, prise par la société exploitante pour reboiser les parties dénudées de son domaine. Avec l'aide d'un conseiller technique, une pépinière a été créée et une vaste étendue replantée de jeunes arbres qui poussent avec vigueur. En agissant ainsi, la société se crée des réserves pour ses étais de mine et ceux qui savent les difficultés que rencontrent déjà certaines mines du Tonkin pour se procurer leurs bois de mine ne peuvent que féliciter la Société de Kébaô pour la sagesse dont elle fait preuve.

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
OBSÈQUES  
Henri Gollion  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1924)

Les obsèques de monsieur Marius Auguste *Henri Gollion*, le regretté fils de M<sup>me</sup> et M. Gollion<sup>4</sup>, ingénieur-conseil de la Société du Domaine de Kébaô, si sympathiquement connus au Tonkin, ont eu lieu à Haïphong le 26 janvier 1924, suivies par une très nombreuse assistance émue et recueillie. La levée du corps a été faite au domicile mortuaire, 14, rue Negrer, à 16 heures, puis le cortège que précédait le char funèbre ainsi qu'un second corbillard tout couverts de fleurs et de couronnes se dirigea vers la cathédrale où le révérend père Massip donna l'absoute.

L'office des morts terminé, ce fut la longue et triste marche vers le cimetière de la route de Haiduong où le corps a été placé au dépotoire.

Le deuil était conduit par M. Gollion, père du défunt, assisté de MM. Mathée, directeur de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, et Luzet, négociant à Hanoï.

---

<sup>3</sup> Pierre Touron : marié à Henriette Chanjou. Ingénieur civil des Mines. Domicilié en 1926, à Phu-Nho-Quan (probablement pour la Société de colonisation en Annam-Tonkin). En 1929, directeur des mines de Mindouli, de la Cie minière du Congo français. De retour à Hanoï où naissent deux nouveaux enfants (1933, 1934). Décédé à Bas-en-Basset (Haute-Loire) (*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1938).

<sup>4</sup> Jean Claude Gollion (1862-1950) : ingénieur divisionnaire (4 septembre 1906), puis directeur (1907-1923) des Charbonnages du Tonkin. Voir [encadré](#).

MM. Garnier, de la maison Descours et Cabaud ; Gironce, brigadier des Douanes et Régies à Hongay ; Brochard et Podge, des Mines de Hongay, tenaient les cordons du poêle.

De superbes couronnes, de nombreuses gerbes de fleurs avaient été apportées, prouvant amplement toute la sympathie dont sut toujours s'entourer la famille si douloureusement éprouvée.

Sur les couronnes, on pouvait lire : À notre fils chéri ; À notre Frère bien aimé ; Souvenir affectueux, À notre ami regretté. La direction et le personnel de la Société française des Charbonnages du Tonkin, Le conseil d'administration de la Société des charbonnes du Tonkin, Le personnel de la C.C N. E. O. et de la Société du Domaine de Kebao, La Société Descours et Cabaud ; La Société des Phosphates du Tonkin, À mon ami, Amical souvenir, etc., etc.

Parmi les personnes qui tinrent à accompagner le regretté disparu jusqu'au champ de repos, nous avons remarqué (Nous nous excusons auprès des personnes que nous aurions omises par mégarde) : M. Krautheimer, résident-maire ; MM. de L'Hortet, directeur de la Banque de l'Indochine ; Behrlé, directeur de la Société des Ciments ; Le Cadet, directeur de l'observatoire de Phu-Liên ; Broni, résident de Quang-Yên ; Gautron, directeur général des Charbonnages de Hongay ; Bascot, ingénieur en chef des T. P. ; Capronier, commandant du *La-Pérouse* ; Saint-Clair [Sinclair], directeur la Chartered Bank ; Derré, directeur de la Société Commerciale [française de l'Indochine] ; Jacquemart, médecin à Hongay ; le docteur Petit ; Saint Julien ; Robert, directeur de la maison Descours et Cabaud ; Paoletti, directeur de l'Enregistrement ; Barondeau, directeur de la Société minière [du Tonkin] ; Tachoirès, de la même société ; Decamp, directeur de l'Hôtel du Commerce ; Chareun, directeur de l'U. C. I. C. ; M. le directeur de la S. I. C. E. O. ; MM. Lépine, directeur de la maison Berthet, Charrière et Cie ; Coupard, pharmacien ; Fieschi, transitaire ; Girodolle, commerçant ; Chardin, Tirard Ruinat ; Pelletier et Goublon, commis principaux des D. et R. en délégation ; Tarnaud, directeur de la chambre de commerce ; Drouet, industriel ; Vinay ; Delaye et Craste, de la maison Denis frères ; Birot, hôtelier à Doson ; Sabary et Uhler des Charbonnages de Hongay ; Despinoy ; Faussemagne, entrepreneur ; Théard, Maurice, Godelu, Demolle, Bléton ; Vuillaume, directeur de la Compagnie asiatique des pétroles ; Denisse ; Marchand, agent de la Société Cotonnière ; Grawitz ; M. le directeur de l'artillerie Werquin ; M<sup>e</sup> Fauque, avocat-défenseur à Haïphong ; MM. de Ligondès, Fauvel, Brun, Arnaud, Douarisse, Maternati ; Bienaimé, Niochet, le cher frère Dominique, directeur de l'École Saint-Joseph ; MM. C<sup>œ</sup>ustett, Massimi, Desgouttes ; Girard, directeur du Garage Central ; Bochet, Préckel, Leduc, Capel, Beyer, Gastaldi, Brandela, Monestier, Lacombe ; Agier, du *Courrier d'Haïphong*, et Deck, de l'*Avenir du Tonkin*, etc., etc. Les délégations des administrations, des corps et services de la place, de nombreuses dames et jeunes filles.

Immédiatement derrière le char funèbre, on remarquait également les trois fidèles domestiques chinois de M. Henri Gollion qui contèrent accompagner leur maître jusqu'à sa dernière demeure.

En cette douloureuse circonstance, nous renouvelons à M<sup>me</sup> et à M. Gollion, à leur famille et aux amis et connaissances, nos bien vives condoléances.

---

Domaine de Kebao  
(*La Journée industrielle*, 13 février 1924)

Les actionnaires de cette société, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège, à Paris, 12, rue Boissy-d'Anglas, sous la présidence de M. Lucien Launay, président du conseil d'administration, ont approuvé le rapport du conseil sur les opérations de la société au

cours de l'exercice 1921, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre dernier.

L'exercice 1922 a marqué le début de l'application des mesures décidées par l'assemblée ordinaire du 27 décembre 1921, pour la mise en valeur des ressources du domaine de Kébao. Le compte de profits et pertes qui a été établi pour cette période, et qui n'est, en réalité, qu'un compte de premier établissement, fait apparaître une perte de 3.792 fr. 50, ce qui ramène le solde créditeur à 14.969 fr. 34.

Les quantités de charbon extraites en 1922 se sont élevées à 11.638 tonnes ; la vente a atteint 13.310 tonnes ; les stocks se trouvaient réduits à fin décembre à 2.115 tonnes.

La société a autorisé en 1922 diverses coupes de bois afin d'exécuter des contrats en cours, mais le conseil a reconnu la nécessité de suspendre provisoirement cette exploitation forestière. Son objectif est d'assurer par la suite, par des coupes régulières, les quantités de bois de mines dont la société pourrait avoir besoin pour son exploitation houillère.

L'assemblée a donné *quitus* de comte Charles de Leusse, administrateur démissionnaire ; elle a nommé administrateur MM. René Gigon-Papin<sup>5</sup> et le comte Vogué.

---

CHRONIQUE DES MINES  
Les charbonnages tonkinois  
pendant l'année 1923  
Kébao

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 mars 1924)

Les recherches commencées en 1920 par M. Touron à 6 kilomètres au sud-ouest de Kébao-Mines ont confirmé l'existence de nombreuses couches de 0 m 80 à 1 m 00 de puissance qui se présentent dans de bonnes conditions d'exploitabilité bien qu'elles renferment d'assez nombreuses barres schisteuses.

Les recherches ont été étendues par la nouvelle direction à certaines zones de peu d'intérêt.

De très grosses dépenses sont encore nécessaires si l'on veut réaliser une sérieuse augmentation de production, pour améliorer les voies de transport, le port du domaine et construire une laverie, absolument indispensable pour bonifier la qualité des noisettes et menus très schisteux de la mine.

Une augmentation de production a pu être réalisée en 1923 grâce à l'établissement en 1922 du chemin de fer de 0 m. 60 reliant les nouveaux sièges d'extraction à Kébao-Mines.

---

CHRONIQUE DES MINES  
Mines de Kébao  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 juin 1924)

Il semble qu'enfin le Tonkin entre dans une ère nouvelle d'exploitation en grand de ses richesses.

On sait que l'île de Kébao, prolongement du bassin exploité par la Société des charbonnages du Tonkin, renferme des gisements presque aussi considérables, bien que

---

<sup>5</sup> René Gigon-Papin (1856-1939) : notaire, maire de Saïgon (1908-1911) — voir [encadré](#) —, administrateur de la CCNEO.

d'une exploitation moins facile. La première société concessionnaire n'a pas réussi, en partie pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec la valeur intrinsèque de l'affaire. La société de Commerce et de Navigation [CCNEO](Allatini) ayant repris l'affaire exploita d'abord provisoirement par l'intermédiaire de fermiers chinois, ce qui lui permit de subvenir aux frais d'entretien en attendant de procéder à la réorganisation qui vient d'avoir lieu avec de nouveaux capitaux.

L'année 1922 n'a été qu'une période d'attente, d'aménagement, et de réfection. La voie ferrée principale a été remise en état, une secondaire a été créée. Les travaux de prospection ont été des plus intéressants. Ils ont permis d'entrevoir une production annuelle de 100.000 tonnes, qui, ultérieurement, pourrait être augmentée d'une façon sensible.

Deux ingénieurs furent envoyés au début de 1923, puis la direction fut confiée à un technicien expérimenté ; enfin la Compagnie s'adjoint comme ingénieur conseil M. [Jean-Claude] Gollion, ancien directeur des mines de Hongay.

Un programme est en voie d'élaboration pour une période d'études qui durera cinq à sept ans et pendant laquelle on compte, avec un outillage approprié, arriver à une production annuelle de 200 à 250.000 tonnes. Un programme définitif sera alors élaboré sur les données que les prochaines années permettront de recueillir et Kébao pourra alors entrer dans une nouvelle phase d'exploitation en grand comme les mines de Hongay.

On se propose d'utiliser dans une large mesure et dès la phase préliminaire, les moyens mécaniques d'extraction, de transport et de chargement.

---

TONKIN  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 11 avril 1924)

Nous extrayons les renseignements suivants d'un rapport établi par le Résident supérieur au Tonkin sur les mines de combustible et sur les mines métallurgiques pendant le 1<sup>er</sup> semestre de 1923 :

La Société du Domaine de Kébao, qui avait produit 10.615 tonnes en 1922, a donné, pour les 6 premiers mois de 1923, plus de 11.000 tonnes. Les traçages et aménagements se développent chaque jour.

---

Société du Domaine de Kébao  
(*La Journée industrielle*, 7 octobre 1924)

Les actionnaires de cette société, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège, à Paris. 12, rue Boissy-d'Anglas, sous la présidence de M. Launay, ont approuvé les comptes de l'exercice 1923, ne comportant pas de compte de profits et pertes, tous les travaux engagés devant être considérés comme frais de premier établissement.

Le bilan se présente comme suit :

Actif. — Propriété du domaine, 750.000 fr. ; frais de constitution et de premier établissement, 161.894 fr. 12 ; matériel et installations, 2.391.883 fr. 39 ; travaux de recherches et de développement, 1.405.727 fr. 92 ; aménagement du domaine forestier, 126.094 fr. 60 ; approvisionnements en magasin, 67.662 fr. 45 ; stocks de charbon, 456.699 fr. 75 ; disponibilités, 77.738 francs 90.

Au passif. — Capital, 1.250.000 fr. ; créanciers divers, 4.255.613 fr. 24 ; profits et pertes (solde reporté de 1922), 14.969 fr. 34.

Au cours de l'exercice, les travaux de recherches et de reconnaissance ont été entrepris et les travaux de traçage et d'équipement des couches reconnues exploitables ont été continués dans les quartiers du Ruisseau des Recherches, de Mi-Han-Loui, de Sam-Cap-Souille et de Ban-Thong. En fin d'année, des découvertes intéressantes dans le Sud de la région de Ban-Thong ont amené le conseil à décider la création et l'équipement d'un nouveau centre dit de Mui-Leng. Parallèlement à la prospection et à l'aménagement des couches exploitables, la société a commencé les installations de surface nécessaires pour le traitement du charbon tout-venant extrait : ateliers de criblage et lavoirs provisoires.

Les résultats acquis permettent d'envisager une production prochaine de 100.000 tonnes par an. La réfection a été commencée de la voie de 1 mètre reliant Kébaö et les divers quartiers précités à Port-Wallut, port d'embarquement des chargements vendus et où deux grues, qui viennent d'être acquises, seront installées, afin d'assurer le chargement rapide des vapeurs.

Outre l'organisation de son gisement minier, la société a procédé, en 1923, à l'aménagement de son domaine forestier sur plus de 15.000 hectares.

La production obtenue au cours des travaux de prospection et de traçage s'est élevée à 26.821 tonnes. Le produit net de cette production et les recettes diverses réalisées ont été portées en atténuation du compte « Travaux de recherches et de développement ».

L'assemblée a nommé administrateurs MM. Achille Bloch, Henri Hoffet, David Jessula, Édouard Houïtte de Lachesnais, administrateurs de la Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient et de diverses sociétés indochinoises.

Une assemblée extraordinaire, tenue ensuite, a autorisé le conseil à procéder à l'augmentation du capital social à concurrence de 20 millions de francs, en une ou plusieurs fois, soit par l'émission d'actions à souscrire en numéraire, soit par voie d'apports rémunérés par des actions entièrement libérées, soit par l'incorporation au capital social de toutes réserves et leur transformation en actions, soit par tous autres moyens.

Une première tranche, portant le capital à 10 millions de francs, aura lieu incessamment par l'émission au pair de 87.500 actions nouvelles de 100 fr. qui seront réservées aux actionnaires actuels proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent.

L'assemblée, sur la proposition du conseil, a décidé la division des titres existants, actuellement de 500 fr., en actions de 100 francs.

---

Société du Domaine de Kébaö  
(*La Journée industrielle*, 26 novembre 1924)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier au siège, à Paris, 12, rue Boissy-d'Anglas, sous la présidence de M. Lucien Launay, a régularisé l'augmentation de 8.750.000 fr. du capital social, porté ainsi à 10 millions par la création d'actions de 100 fr. émises au pair.

Comme conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié. Des modifications secondaires ont été apportées aux articles 2, 4, 7, 9, 14, 16, 17, 19, 32, 35, 40 et 41.

---



[Coll. Olivier Galand](#)

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO  
S.A. au capital de 10 millions de francs  
divisé en 100.000 actions de 100 fr.

Constituée suivant actes reçus par M<sup>e</sup> LANQUEST, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au J.O. du 4 décembre 1924

Siège social à Paris

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR  
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Lucien Launay

Un administrateur (à droite) : Henri Hoffet (CCNEO)

Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris 19 240-9-24 — Encres Lorilleux

Société du domaine de Kébao  
(*Le Temps*, 28 décembre 1924)

Les actionnaires de la Société d'Extrême-Orient [CCNEO] vont être appelés, écrit *l'Information*, à souscrire, à 250 francs, des actions Charbonnages de Kébao, à raison d'une pour deux actions Société d'Extrême-Orient.

---

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-68)

Exploitation des gisements houillers.  
M. ROSSARY, Société du domaine de Ké-bao à Port-Wallut.

---

Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient  
Société anonyme au capital de 16.000.600 de francs  
R. C. Seine n° 100.602  
Siège social : 12, rue Boissy-d'Anglas, Pans

---

AVIS AUX ACTIONNAIRES  
(*La Journée industrielle*, 7 janvier 1925)

MM. les actionnaires sont informés que le conseil d'administration a décidé la cession de 32.000 actions de la Société du Domaine Kébao au prix de 250 francs l'une.

Un droit de préférence, valable jusqu'au 30 janvier 1925, est réservé aux actionnaires de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient pour l'acquisition de ces titres au prix de 250 francs et à raison de 1 action de la Société du Domaine de Kébao pour 2 actions de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient.

L'exercice de ce droit et la délivrance des titres aura lieu du 1<sup>er</sup> au 30 janvier 1925 contre remise de 2 coupons n° 30 d'actions de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, et versement de la somme de 250 francs:

À la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris, et dans ses agences à Paris et en province ; à la Banque Nationale de Crédit, 26, rue Le-Pelletier, 6, Paris, et dans ses agences à Paris et en province ; chez MM. Van Luppen, Pillois et Cie, 41, avenue de l'Opéra, à Paris.

Les actionnaires de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient qui n'auraient pas usé du droit ci-dessus indiqué, à la date du 30 janvier 1925, en seront déchus, et le coupon n° 30 deviendra sans valeur.

---

Notre étude financière  
LA SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KEBAO  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 janvier 1925)

.....  
Rapidement, la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient prit des mesures pour développer l'exploitation; elle posa 10 kilomètres de voie de 0 m. 60, et en 1921 il fut extrait 13.325 tonnes de charbon qui laissèrent un bénéfice net de 13.938 francs. En 1922, l'extraction s'est élevée à 11.638 tonnes ; en 1923 à 26.821 tonnes, et en 1924 elle a approché de 35.000 tonnes.

Dès maintenant, ce charbonnage vient, pour l'importance de l'extraction, au quatrième rang de ceux d'Indochine, après Hongay, Dông-Triêu et les Anthracites du Tonkin, et il est appelé à prendre la seconde place si la société peut, comme elle l'a annoncé, porter rapidement son extraction à 100.000 tonnes.

Mais, d'ici là, de grands travaux devront être terminés qu'on vient de commencer : on réfectionne la voie d'un mètre qui avait été abandonnée et entre les rails de laquelle s'élancent aujourd'hui des arbres magnifiques ; deux grues roulantes ont été acquises pour charger rapidement les vapeurs à Port-Wallut ; des logements pour les Européens et des villages pour les indigènes sont projetés ; une nouvelle voie de 60 est prévue.

L'exploitation des forêts qui couvrent l'île est activement poussée et apportera des ressources importantes, mais encore insuffisantes. Aussi le capital vient-il d'être porté à 10 millions par la création de 87.500 actions de 100 francs dont 32.000 furent réservées aux actionnaires de la Compagnie de commerce et de navigation qui purent souscrire une action à 250 francs pour deux de la Compagnie de commerce ; d'autre part, les actions anciennes furent divisées en cinquièmes. C'est en prévision de cette augmentation de capital que la spéculation s'empara du titre et le porta de 3.800 francs il y un an, à 28.000 francs en septembre dernier. Une autre raison était encore que le bruit courait qu'un technicien de Hongay s'occupait de l'affaire et envisageait une exploitation à ciel ouvert. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai sous cette rumeur ; en tout cas, il est certain que **l'exploitation souterraine, favorisant le développement des fièvres, a coûté beaucoup de main-d'œuvre à la société**, main-d'œuvre d'autant plus difficile à recruter que l'indigène, par superstition, répugne au travail souterrain. Il est donc naturel qu'on ait pensé à une exploitation en surface, mais on se demande pourquoi, si elle est possible, on est allé creuser des puits de 140 mètres.

**Intrinsèquement, l'affaire de Kébao semble se présenter assez mal** : elle contient le même faisceau qu'Hongay exploite à Mong-Dzuong et le Sud et le Centre de l'île renfermeraient plusieurs millions de tonnes en amont pendage, mais il existe des zones de schistification assez étendues ; d'autre part, bien qu'aucun point de l'île ne soit à plus de 7 kilomètres de la mer, le charbon doit parcourir 24 kilomètres avec deux ruptures de charge pour arriver aux vapeurs ; enfin les charbon sont très souvent barrés et ont besoin d'une élaboration soignée : d'importants lavoirs et ateliers de criblage devront être construits.

Mais on a la plus grande confiance dans la Compagnie de commerce et de navigation, qui a pris l'affaire en main, et qui est remarquablement administrée. On peut compter sur elle pour mener l'affaire rondement : déjà, un gros siège d'extraction est préparé sur l'aval pendage du quartier de Cai-Dai et un nouveau centre s'établit à Min-Leng, au sud de l'île. A ce train nous ne tarderons, pas à savoir si l'affaire est intéressante ou non. Le bilan de 1923 ne signifie pas grand chose et nous ne nous y attarderons pas : à l'actif, matériel et travaux de recherches se montent à 3.797.611 francs et le stock de charbon à 456.699 francs. Au passif, les créanciers divers figurent pour 4.2'55.643 francs, avancés par la Compagnie de commerce.

Celle-ci s'est très probablement remboursée sur l'augmentation de capital ; aussi le solde nous paraît-il insuffisant à poursuivre l'outillage de l'entreprise. Au reste, la dernière assemblée a autorisé le conseil à porter le capital à 20 millions, ce qui se fera, sans doute, d'ici deux ans. L'action nouvelle, cotée 635 francs dans la première quinzaine de novembre, n'a pas cessé de baisser depuis et se tient actuellement entre 425 et 450. Elle baissera encore, ce n'est pas douteux ; alors, elle commencera peut-être à être intéressante, si l'on a des renseignements favorables sur l'exploitation.

Actuellement, il nous est impossible de conseiller à nos lecteurs d'acheter à 458 francs une action de 100 francs qui, dans l'hypothèse la plus favorable, ne peut donner de dividende avant plusieurs années.

Informations minières  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1<sup>er</sup> mars 1925)

Sont arrivés à Port-Wallut, M. Maujol, ancien sous-directeur de Hongay, qui remplace comme ingénieur-conseil de la Société de Kébaô M. Gollion, qui a définitivement pris sa retraite, et M. Rossary, directeur de l'exploitation rentrant de congé.

---

Informations minières  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mars 1925)

M. Maujol ne remplace pas, comme nous l'avions dit précédemment, M. Gollion comme ingénieur-conseil à Kébaô. Il serait chargé d'une mission géologique d'étude pratique du Sud de l'île dans le but d'y retrouver la grande couche de Campha.

---

Société du Domaine de Kébaô  
(*La Journée industrielle*, 28 octobre 1925)

Les actionnaires de cette société se sont réunis hier en assemblée ordinaire et ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1924. Le bilan ne comporte pas de compte de profits et pertes, tous les travaux et frais engagés étant considérés comme frais de premier établissement, aucune exploitation proprement dite n'ayant été effectuée.

Le rapport du conseil donne les renseignements suivants sur l'activité sociale au cours de l'exercice écoulé.

Les travaux de traçage et d'équipement des couches des quartiers du Ruisseau des Recherches, de Mi-Han-Loui et de Bang-Tong ont été activement poussés.

D'autre part, de nouveaux travaux ont été entrepris pour la reprise de l'exploitation en aval-pendage du faisceau des huit couches du quartier de Caï-Daï, qui avaient été exploitées seulement en amont-pendage par les anciens propriétaires du domaine.

Enfin, les travaux de développement ont également été activement poussés au nouveau centre de Mui-Leng, susceptible de fournir un tonnage important de charbon de très bonne qualité.

La construction du nouveau tronçon de voie ferrée, à écartement de 60 centimètres, prévu pour assurer l'évacuation des charbons de cette région, a été entreprise. Elle sera raccordée à la voie principale d'exploitation qui dessert tous les quartiers divers.

En ce qui concerne la voie principale d'exploitation, d'importantes réfections ont été entreprises, afin d'améliorer l'infrastructure.

En outre de ces travaux de préparation pour l'exploitation des couches des quartiers de Caï-Daï, Ruisseau des Recherches, Mi-Han-Loui, Sam-Cap-Souille, Bang-Tong et Mui-Leng, la société a continué les travaux de prospections dans la partie Sud-Ouest du domaine, où l'existence de plusieurs couches intéressantes a été établie dans les régions de Hayat, Tam-Cau et Càï-Rong, qui permettraient d'ouvrir dans l'avenir de nouveaux centres d'exploitation.

Pour le moment, la société n'envisage pas la création de nouveaux centres d'extraction.

À Port-Wallut, l'atelier primitif de réparations a été agrandi et doté de l'outillage nécessaire pour effectuer sur place les réparations de toutes natures. Toutes dispositions ont été prises pour y adjoindre une petite fonderie.

Pour la préparation des charbons, les ateliers de criblage et lavoirs provisoires, entrepris, ont été achevés. Ces installations provisoires ont facilité l'étude des charbons et la mise au point du projet d'un grand atelier de criblage mécanique, dont l'emplacement a été définitivement fixé.

La commande de deux grues roulantes pour l'équipement du quai d'embarquement de Port-Wallut a été passée. Un matériel de chaudières, treuils, pompes, ventilateurs a également été acquis pour l'équipement des divers centres d'extraction.

---

#### Domaine de Kébao

(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M<sup>me</sup> veuve Biétry],  
20 novembre 1925)

Les travaux de prospection et de reconnaissance sont suffisamment avancés pour permettre d'arrêter un programme de production annuelle de 150.000 tonnes environ de charbon « tout venant ».

Un important matériel est commandé, les centres d'extraction choisis sont, équipés d'chaudières, plans inclinés, treuils à vapeur, pompes d'épuisement, ventilateurs, etc., les descenderies et traçages poussés activement.

On peut considérer actuellement que les années 1922-1923 ont marqué une période de reconnaissance et de prospection et l'année 1924 la période de préparation.

Au cours de 1924, il n'y a pas encore eu d'exploitation proprement dite et la production de charbon a été uniquement fournie par des travaux de fonçage et traçage. Elle a été de 30.000 tonnes environ.

Avec l'exercice en cours, a commencé la période de production par les dépilages du charbon en vue, qui sont conduits concurremment avec la préparation en profondeur des couches précédemment ou nouvellement reconnues.

La production prévue pour l'exercice en cours semble devoir atteindre 80.000 tonnes, alors que, d'autre part, l'état des travaux de recherches et de préparations permet déjà de compter sur un tonnage exploitable de charbons de bonne qualité, de 4 millions de tonnes.

Ce tonnage ne concernant qu'une petite partie de la superficie du gisement houiller, sans dépasser 100 mètres en profondeur, la réalisation du programme de production annuelle de 150.000 tonnes paraît donc devoir être facilement obtenue au cours des prochains exercices.

D'autre part, reste encore vierge de toute exploitation, toute la partie Sud-Ouest du domaine qui s'étend sur plus de 10 kilomètres et où de nombreux affleurements ont été reconnus.

Tout en poursuivant le programme de production de 150.000 tonnes par an, l'entreprise continue actuellement la prospection de cette partie de son domaine, avec un personnel spécial et un matériel moderne de sondage et il y a tout lieu de prévoir que ces prospections permettront, dans un avenir plus ou moins rapproché, de créer de nouveaux centres d'extraction et de développer la production.

Parallèlement à la mise en valeur de son gisement houiller, la Société du Domaine de Kébao a continué, au cours de l'exercice 1924, l'aménagement de son domaine forestier qui doit lui permettre de s'assurer tous les bois et poteaux de mine nécessaires pour son exploitation minière.

Les travaux effectués au cours de 1924, permettent de confirmer la confiance que nous avons dans les bons résultats maintenant prochains de la Société du Domaine de Kébao.

---

NÉCROLOGIE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 octobre 1925)

M. Gustave Fernandez, officier de la Légion d'honneur, administrateur de la C. C. N. E. O. , de la Société des Plantations d'Anloc, de la Société agricole de Suzannah et de la Société du domaine de Kébao, est décédé à Paris le 9 octobre 1925.

À tous ceux que ce deuil afflige nous adressons nos sincères condoléances.

---

KEBAO  
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M<sup>me</sup> veuve Biétry],  
18 décembre 1925)

L'assemblée du 27 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1924, qui ne comportent pas de compte de profits et pertes, aucune exploitation n'ayant été effectuée. Le rapport signale que toute la production a été facilement écoulée et que cet exercice, le premier depuis l'augmentation du capital social, a confirmé la confiance du conseil dans les résultats à obtenir par la mise en valeur des richesses minières, forestières et diverses. La production s'est, en effet, élevée à 29.605 tonnes contre 26.821 en 1923.

---

MATÉRIEL  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1926)

On annonce qu'un assez grand nombre de sondeuses vient d'arriver au Tonkin pour les Charbonnages d'Along, de Kébao, de Bach-thai-buoi et de Phunhoquan.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 septembre 1926)

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 27 septembre 1926 à 4 h. 20, à l'hôpital de Lanessan de Démétri Denis Dialinas, fils de M<sup>me</sup> et M. Michel Dialinas, chef du service à la Société du Domaine à Ké-bao (Quang-Yèn).

Nous adressons nos compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

---

Domaine de Kébao  
(*La Journée industrielle*, 8 octobre 1926)

Les comptes de l'exercice 1925, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 22 octobre, ne comportent aucun compte de profits et pertes, la société ayant poursuivi, eu cours de cet exercice, la réalisation du programme de mise en valeur du gisement.

---

Notre carnet financier  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 novembre 1926)

La Société du Domaine de Kébaö va porter son capital à 20 millions par l'émission à 800 francs de 100.000 actions de 100 francs. La société a produit, en 1925, 53.517 tonnes de charbon contre 29.605 en 1924.

---

## CAPITAL PORTÉ DE 10 À 20 MF

Domaine de Kébaö  
(*Le Journal des finances*, 13 novembre 1926)

La Société du Domaine de Kébaö procède actuellement à l'augmentation de son capital de 10 à 20 millions par l'émission au prix de 300 francs l'une de 100.000 actions nouvelles de 100 francs réservées titre pour titre, avec droit irréductible, aux anciens actionnaires. Il nous paraît utile, dans ces conditions, d'exposer rapidement la nature de cette entreprise dont les actions anciennes se négocient présentement en Bourse aux environs de 1.200 francs.

La Société du Domaine de Kébaö a pour objet la mise en valeur d'un domaine de 26.000 hectares formé par l'île de Kébaö (province de Kuang-Yen au Tonkin) qui lui appartient intégralement, fonds et tréfonds.

Cette île est située au nord-est de la baie d'Along ; elle renferme d'importants terrains houillers qui s'étendent sur une bande sensiblement parallèle à la côte nord-est, sud-ouest de l'île et sur une largeur variant de 2 à 5 kilomètres. L'ensemble des terrains houillers présente une superficie de plus de 12.000 hectares.

En 1922, la société qui, fondée en 1911, avait été, jusqu'à cette époque, assez mal dirigée, est passée sous le contrôle de la Société [*sic* : *Cie*] de commerce et de navigation d'Extrême-Orient qui l'a complètement réorganisée techniquement en même temps qu'elle lui apportait le concours de son expérience et de ses moyens financiers.

Suspendant toute exploitation proprement dite, la nouvelle direction s'est attachée à multiplier les travaux de prospection et de reconnaissance. Les résultats auxquels elle a abouti sont condensés dans le rapport présenté à l'assemblée du 22 octobre dernier ; les réserves de charbon reconnues peuvent être évaluées à :

- 6 millions de tonnes pour le faisceau de Caï-Dai-Kébaö ;
- 5 millions de tonnes pour le faisceau de Mi-Han-Loui, ruisseau [*sic*] des recherches ;
- 7 millions de tonnes pour le faisceau de Bang-Thong-Mui-Leng ;
- 16 millions de tonnes pour le faisceau des régions de Tang-Cao et Caï-Rong, régions pour lesquelles il n'a pas été tenu compte de nombreuses découvertes, mais non encore caractérisées.

D'autre part, en suite d'une nouvelle étude géologique effectuée plus récemment, il a été reconnu nécessaire de substituer à la prospection empirique qui consiste à chercher un peu au hasard des affleurements dans les ravinements des mamelons, une prospection méthodique par identification des formations géologiques complétées par de petits sondages de reconnaissance.

Si l'on parvient ainsi à évaluer le tonnage de l'ensemble des couches, le conseil d'administration prévoit que l'on aboutira à une estimation beaucoup plus forte que les 34 millions de tonnes indiquées ci-dessus et qui, vraisemblablement, dépassera 100 millions de tonnes. Ajoutons que le charbon produit est de bonne qualité mais

mélangé, comme le sont tous les charbons de la région du Tonkin. Les gros morceaux qui forment une quantité de 40 % environ peuvent donner, associés à du charbon du Japon, un excellent combustible pour les chaudières, le reste sert à alimenter les fours et foyers de la région.

Au point de vue de l'exploitation, la société a créé et procède à l'organisation de quatre centres d'exploitation à Caï-Daï, Mi-Han-Loui, Bang-Thong et Mui-Leng destinés à assurer une extraction minimum de 200.000 tonnes par an, susceptible de s'élever progressivement à un tonnage sensiblement supérieur, selon les possibilités de main-d'œuvre.

Les expéditions se font par un quai d'embarquement situé à Port-Wallut, en eau profonde, et relié par une voie ferrée de 60 centimètres d'écartement aux sièges d'extraction. Le matériel d'embarquement est en cours de montage. Les installations de surface, qui ne comportent actuellement que quelques ateliers provisoires d'importance modeste, vont être modernisées et développées.

La première partie du programme envisagé dans ce sens comporte le montage d'un atelier de criblage et d'une laverie capable de travailler 200.000 tonnes par an. C'est, du reste, à leur édification que doit servir en grande partie le produit de l'augmentation du capital en cours.

La Société du Domaine de Kébaï n'étant pas encore sortie de la période de préparation, il n'est guère possible de former des prévisions précises sur les perspectives de rémunération que peuvent envisager les actionnaires pour un avenir prochain. On peut penser, toutefois, que lorsque la production sera poussée à la première étape prévue de 200.000 tonnes annuelles, c'est-à-dire l'année prochaine, l'exploitation deviendra normalement rémunératrice.

---

Société du Domaine de Kébaï  
(*La Journée industrielle*, 31 décembre 1926)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a ratifié l'augmentation du capital qui est porté de 10 à 20 millions de francs par l'émission de 100.000 actions de 100 francs.

---



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO  
S.A. au capital de 20 millions de francs  
divisé en 200.000 actions de 100 fr.

Constituée suivant actes reçus par M<sup>e</sup> LANQUEST, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au J.O. du 8 janvier 1927

Siège social à Paris

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR  
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur : Lucien Launay

Un administrateur ou un délégué du conseil d'administration : ?

Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris — Encres Lorilleux

CHRONIQUE DES MINES  
Société du Domaine de Kébao  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 janvier 1927)

Les prospections, les études de voies ferrées et l'exécution régulière des installations prévues, ainsi que les progrès réalisés en 1925 confirment la grande valeur du domaine de la société et les résultats à espérer de son exploitation méthodique.

Quel est l'avenir de Kébaïo ?

On sait aujourd'hui où l'on va : il y a du charbon, beaucoup de charbon ; la qualité en est bonne et, mélangé à du charbon gras, il donne un excellent combustible pour les chaudières.

Le gisement est fort bien situé, aucun point n'est à plus de 7 km. de la mer et il y a en Port-Wallut un excellent port en eau profonde.

Le capital vient d'être porté de 10 à 20 millions par l'émission de 100.000 actions de 100 francs émises à 300 francs, ce qui a fait entrer 30 millions dans les caisses, somme suffisante pour conduire l'affaire jusqu'à la période prochaine où elle extraîtra 200.000 tonnes par an, d'après le programme établi.

*Bulletin financier [Vve Biétry].*

---

CHRONIQUE DES MINES  
Société du domaine de Kébaïo  
par X

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 septembre 1927)

La Société du domaine de Kébaïo se composé de 3 centres :

1° — Port-Wallut.

2° — Première zone (Cai-Dai, Kébaïo, Mi-Han-Loui).

3° — Deuxième zone (Mui- Leng et Bang-Thoug).

1°) Port-Wallut

Ce centre est le point de réception et d'embarquement des charbons.

Les installations principales sont :

Port d'embarquement des charbons, " Petit atelier mécanique de criblage et lavage des charbons 0/30 — atelier mécanique de constructions et de grosses réparations.

Port d'embarquement. — Ce port, d'accès particulièrement facile, peut recevoir des bateaux jusqu'à un tonnage de 6.000 tonnes. Il se compose d'un quai de 61 mètres de longueur sur lequel manœuvre une grue sur portique pour le chargement des bateaux à l'aide de caisses de 4 tonnes. La portée de la flèche de cette grue est de 13 mètres.

Une deuxième grue, en révision à l'atelier, est destinée à aider la première afin de charger les bateaux plus rapidement.

La manœuvre des wagons, dont chacun comprend 2 caisses de 4 tonnes posées sur châssis, est assurée par une locomotive « Koppel » (Coucou) de voie d'un mètre pouvant remorquer 100 tonnes.

Une grue baladeuse « Gaillard » assure, sur le carreau de Port-Wallut, les manutentions des charbons aux stocks (stockage et déstockage). Sous peu, cette grue sera munie de bennes preneuses de 2 tonnes pour faciliter les reprises en stocks pour le chargement des caisses de 4 tonnes.

Criblage. Lavage des Charbons 0/30. — Un petit atelier de criblage et lavage des charbons 0/30 a été construit entièrement par nos soins et permet de traiter journalièrement 60 à 70 tonnes de charbon 0/30. Il donne les qualités suivantes :

Menu lavée 0/6

Noisette lavée 6/12

Noisette lavée 12/22

## Noisette lavée 22/30

Ce petit atelier sera supprimé vers la fin de l'année en cours et remplacé, très avantageusement, par un grand atelier de préparation mécanique des charbons actuellement en montage à Kébao.

Atelier mécanique de constructions et de grosses réparations. — Un grand atelier mécanique de constructions et de grosses réparations a été complètement outillé pour permettre de construire la plus grande partie du matériel (wagons complets pour voie d'un mètre avec 2 caisses de 4 tonnes, chaudières, culbuteurs, berlines, verseurs, etc., etc.).

En plus de machines-outils diverses telles que tours, raboteuse, poinçonneuse, cisaille, forges, scierie mécanique, etc., cet atelier comprend une petite fonderie de bronze et une fonderie de fonte permettant de coupler 1 tonne 500 à l'heure. La soudure électrique, et la soudure autogène. Une petite centrale électrique sert pour l'éclairage du centre de Port-Wallut, le ventilateur de la fonderie, une rectifieuse, etc.

Une machine à glace « Singrün » (avec bac à mouleaux) permet la confection de 300 kilos de glace en 24 heures, quantité très largement suffisante pour l'approvisionnement du personnel de la S. D. K. et les fonctionnaires de l'île.

Le centre de Port-Wallut est relié à Kébao par une voie d'un mètre de 13 kilomètres de longueur.

Les wagons de charbon de provenance de Kébao (Kébao est le centre de réception de tous les charbons de provenance des mines) arrivent à Port-Wallut à une cote supérieure de 30 mètres à celle du carreau et du quai. Les wagons sont descendus sur le carreau à l'aide d'un plan incliné automoteur. Le frein très puissant est manœuvré par un seul coolie.

## 2° — Première zone

La première zone comprend les quartiers suivants : Cai-Dai, Kébao et Mi-Han-Loui.

Kébao. — C'est à Kébao que se fait la jonction entre la voie d'un mètre venant de Port-Wallut et la voie de 0 m. 60 réunissant Kébao aux mines.

La cote de la voie de 0 m.60 est de 8 m. 70 au-dessus de la voie d'un mètre. Cette différence de niveau permet, à Kébao, l'installation d'un atelier de préparation mécanique des charbons, qui est en montage, et que nous verrons probablement fonctionner vers fin octobre.

Cet atelier de préparation mécanique des charbons a une capacité de 60 tonnes à l'heure. Les produits qu'il fournira sont les suivants :

Criblé plus gros que 60 m/m.

Criblé 30/60 ou petit criblé.

Noisette lavée 20/30.

Noisette lavée 12/20.

Noisette lavée 6/12.

Menu lavé 0/6.

La disposition des différents appareils de cet atelier permet de laver ou non les produits de classements divers de 0 à 30 m/m. Les schlamms seront décantés dans les bassins aménagés à cet effet et pourront être consommés à la mine ou vendus à des particuliers, si cette clientèle se trouve, ou être transformés en briquettes.

Depuis la reprise effective de Kébao (il y a seulement trois ans), les charbons tout-venants de provenance des mines sont versés, à Kébao, dans 3 petits criblages à bras, composés chacun de tôles perforées à 30 m/m et d'un trommel avec toile de 12 m/m donnant les produits suivants :

Criblé plus gros que 30 m/m.

Noisette 1:2/30.

Menu 0/12.

Les produits 12/30 sont définitivement traités à Port-Wallut par le petit atelier de criblage et lavage des 0/30. Les produits 0/12 sont traités suivant la demande des clients.

La voie de 0 m. 60 réunit Kébaou aux quartiers des mines suivants : Mi-Han-Loui, Mui-Leng, Bang-Thong. La longueur totale de la voie de 0 m. 60 est de 10 kilomètres.

Quartier de Cai-Dai. — Les travaux sont à 1.200 mètres au nord-est de Kébaou immédiatement à côté de la voie d'un mètre reliant Kébaou à Port-Wallut. Ce quartier, des plus intéressants, comprend 9 couches sur une traversée horizontale et en travers-bancs de 335 mètres. La puissance de chacune de ces couches varie de 0 m. 80 à 3 mètres. L'ensemble donne une puissance totale de charbon de 15 m. 50.

L'amont-pendage de 8 couches, donnant au total 13 mètres de charbon, a été exploité il y a environ trente ans. La qualité de ce charbon était très appréciée.

Les travaux actuels consistent au creusement d'une descenderie travers-bancs à 42° de pente qui sera poussée jusqu'à 100 mètres de verticale au-dessous de la côte 0. Le front de taille atteint actuellement la côte moins 40 — A la côte moins 25, cette descenderie a recoupé la couche n° 3 de ce faisceau sous 1 m..20 de puissance dont 70 centimètres de très joli criblé.

La couche n° 2 de ce même faisceau a été reconnue sous 3 mètres de puissance dont 1 m. 80 de très joli criblé.

Les travaux de traçages dans la couche n° 3 commenceront vraisemblablement courant août.

Les travaux du faisceau de Cai-Dai, et seulement dans la partie parfaitement connue par les travaux d'amont-pendage, permettent d'envisager, pour un seul quartier et jusqu'à 100 mètres de verticale, un tonnage d'au moins 2 millions de tonnes.

D'autre part, il est certain, d'après les travaux de recherches exécutés, que ce faisceau se continue, à ouest et à l'est de ce centre, et les 2 millions de tonnes annoncées ne représentent qu'une très faible partie du tonnage probable à exploiter.

Les installations extérieures de ce quartier comprennent :

1 chaudière, en marche, de 70 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 chaudière, en installation, de 120 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 compresseur, en marche, de 88 C.V. ;

1 treuil à vapeur de 15 C. V. Ce treuil sera sous peu remplacé par un autre de 40 C V. ;

1 deuxième compresseur de 88 C V. est commandé.

Le creusement de la descenderie se fait à l'aide de marteaux perforateurs fonctionnant à l'air comprimé.

L'épuisement dans les travaux sera assuré par 2 pompes à air comprimé (dont une de réserve) débitant 100 mètres cubes à l'heure à 100 mètres de verticale. Jusqu'à maintenant, aucune venue d'eau dans les travaux.

Quartier de: Mi-Han-Loui. — Les travaux sont, par la voie de 0 m. 60. à 1.600 mètres au nord-ouest de Kébaou. Deux couches qui, en réalité, n'en forment qu'une rejetée par une faille, sont en préparation dans ce quartier : ce sont les couches D et B..

Couche D — Puissance 1 m. 60 : la préparation de cette couche qui est faite jusqu'à 40 mètres de verticale se continue jusqu'à 50 mètres, puis ensuite 100 mètres.

Jusqu'à 50 mètres de verticale, la longueur de la descenderie suivant l'inclinaison de la couche sera d'environ 175 mètres.

Couche B. — Cette couche qui n'est autre que le lambeau rejeté de la couche D mesure également 1 m. 00 de puissance. Elle est tracée jusqu'à 50 mètres de verticale

et la descenderie mesure 150 mètres. Le creusement du deuxième lambeau (de 50 à 100 mètres de verticale) est commencé.

L'ensemble des 2 couches D et B est reconnu en direction sur une longueur de 830 mètres. Les travaux de reconnaissances continuent et nous sommes certain, d'après les travaux de recherches exécutés, que cette couche se continue sur plusieurs kilomètres à l'est et à l'ouest.

En couche B, quelques petits dépilages ont été exécutés en amont-pendage afin d'amener sur les chantiers une main-d'œuvre « mineurs » dans laquelle il est puisé à mesure des besoins pour les travaux de préparation.

Le tonnage préparé dans ce quartier est important. Le tonnage probable jusqu'à 100 mètres de verticale dans les couches B et D et leur prolongement sera très probablement de plusieurs millions de tonnes.

Entre Cai-Dai et Mi-Hau-Loui existe un nombre important de couches dont les principales sont celles des quartiers de Kébao, de Chu-Hiu, du Ruisseau des Recherches et de Han-Loui.

Actuellement, on ne travaille pas dans ces couches qui seront réunies plus tard aux quartiers de Cai-Dai et de Mi-Han-Loui par des travaux en profondeur.

Le quartier de Mi-Han Loui comprend à l'extérieur les installations suivantes :

3 chaudières donnant un total de 180 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 treuil de 15 C. V. couche D. ;

1 treuil de 30 C. V. couche B. ;

1 ventilateur aspirant de 12 m<sup>3</sup> à la couche D.

1 atelier de réparations avec forges, tours, petite fonderie de bronze, scie mécanique.

### 3° Deuxième zone

Cette zone comprend deux quartiers, celui de Mui-Leng et celui de Bang-Thong.

Tous les deux sont situés, par la voie de 0 m. 60, à 7 kilomètres de Kébao (via Mi-Hau-Loui).

Le plan incliné de Sam-Cap Souille-Sud, de 40 mètres de verticale, réunit ces 2 quartiers à la voie de 0 m. 60 de Kébao, Mi-Hau-Loui prolongée.

L'arrivée des charbons du quartier de Mui-Leng se fait au sommet du plan incliné ; celle de Bang-Thong se fait au milieu du plan incliné. Le plan incliné de Sam-Cap-Souille-Sud est à 5 kilomètres 600 de Kébao, il est automoteur avec chariot porteur à 2 verseurs de 1 m<sup>3</sup> 500.

A la sortie des travaux intérieurs, le charbon est culbuté des berlines de 500 litres dans les verseurs de 1 m<sup>3</sup> 500 à l'aide de culbuteurs oscillant en bout. Les verseurs sont ensuite normalement conduits aux criblages de Kébao sans aucune autre manutention.

Quartier de Mui-Leng. — Les travaux se poursuivent actuellement dans 4 couches différentes, ce sont : les couches F, G, H et 2 bis.

Chacune de ces couches est reconnue jusqu'à 50 mètres de verticale et de 30 à 45 mètres en amont-pendage, ce qui donne une hauteur verticale de travaux de près de 100 mètres. Soit de 150 à 200 mètres suivant l'inclinaison des couches.

La puissance utile de ces couches est la suivante :

Couche F 1 m. 10

Couche G 3 m. 30

Couche H 2 m. 90

Couche 2 bis 1 m. 50

Toutes ces couches sont tracées en direction sur des longueurs variant entre 200 et 750 mètres. Elles se continuent à droite et à gauche des points extrêmes en creusement en direction.

Le quartier de Mui-Leng est particulièrement riche et son charbon est de bonne qualité avec forte proportion de crible.

Le tonnage préparé est de plusieurs centaines de milliers de tonnes et le tonnage probable jusqu'à 100 mètres de verticale, est certainement de plusieurs millions de tonnes car, en plus des 4 couches ci-dessus, un faisceau important d'autres couches (au moins 7 couches) est connu.

Les installations extérieures de ce quartier sont les suivantes pour les couches F et G. :  
2 chaudières, en marche, donnant ensemble 110 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;  
1 chaudière, en installation, de 77 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;  
1 treuil de 40 C. V. ;  
1 compresseur de 88 C. V. ;  
1 autre compresseur de 88 C. V. est commandé.

Les travaux aux stériles se font à l'aide de marteaux perforateurs marchant à l'air comprimé.

L'épuisement se fait à l'aide de pompes marchant également à l'air comprimé.

Les venues d'eau sont très peu importantes et, normalement, 1 à 2 heures de marche sur 24 permet à une pompe d'enlever les venues.

Couche H. — 2 chaudières faisant ensemble 100 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 treuil de 15 C. V. ;

Couche 2 bis. — 1 chaudière de 40 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 treuil de 15. C.V.

Quartier de Bang-Thong. — Situé à environ 800 mètres au nord du quartier de Mui-Leng, le quartier de Bang-Thong se compose de 5 couches connues dont la puissance varie de 1 à 6 mètres. Les travaux se poursuivent dans les couches A et D

Ce quartier renferme un tonnage intéressant mais qui, jusqu'alors, paraît moins important que celui de Mui-Leng.

Couche A. — 1 chaudière de 60 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 treuil de 15 C. V.

Couche D. — 1 chaudière de 40 m<sup>2</sup> de surface de chauffe ;

1 treuil de 15 C. V.

Autres couches. — Dans la région de la 2<sup>e</sup> zone, de nombreux affleurements sont connus ; ils seront reconnus plus tard, en profondeur, par les travaux intérieurs

Région sud de l'île. — Entre Mui-Leng et la partie extrême sud de l'île (en face Campha-Port), de nombreuses couches sont connues et dans plusieurs d'entre elles, des travaux de reconnaissances ont été exécutés. Leur puissance varie de 1 m. 20 à 8 mètres.

Dans l'avenir, les quartiers suivants pourront être installés : quartier de Huyat, quartier de Tham-Cau, quartier de Cai-Rong et, très probablement quartier de Tai-Xa.

---

Société du Domaine de Kébao  
(*La Journée industrielle*, 5 octobre 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 qui ne comportent pas de profits et pertes, la société étant encore en période de mise en marche et de préparation. Le rapport du conseil signale que l'exploitation normale commencera au début de l'exercice 1928.

M. Lucien Launay, administrateur sortant, a été réélu.

---

CHRONIQUE DES MINES  
Arrivées et départs  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 décembre 1927)

[...] Est attendu par le « Chenonceau », pour prendre ses nouvelles fonctions d'ingénieur conseil des Charbonnages de Kébao, M. Beyssac [*sic* : Beissac], qui appartenait auparavant au personnel technique des Charbonnages du Tonkin.

---

Société du Domaine de Kébao  
(*La Journée industrielle*, 24 octobre 1928)

Réunis hier en assemblée actionnaires ont approuvé le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1927 qui ne comporte aucun compte de profits et pertes, l'extraction ayant été encore limitée au charbon provenant des travaux de préparation des diverses couches sans que leur exploitation rationnelle par abattage ait été commencée.

*Quitus* de la gestion de M. Achille Bloch, administrateur décédé, a été donné à sa succession.

---

DOMAINE DE KEBAO  
(*Le Journal des débats*, 25 octobre 1928)

Réunis en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1927, ne présentant pas de compte de profits et pertes, la Société n'étant pas arrivée à la période d'exploitation rationnelle. Le président a fait connaître que les travaux de construction générale pour l'aménagement du domaine seront terminés au cours de 1929.

Sur la question d'un actionnaire, au sujet des ressources financières de la Société, le président a indiqué qu'étant donné l'importance du domaine, la Société pouvait être amenée, par la suite, à faire appel à de nouveaux capitaux. Au surplus, dit-il, avec ses ressources actuelles, la Société ne peut envisager une extraction de 200.000 tonnes.

---

CHRONIQUE FINANCIÈRE  
Société du domaine de Kébao  
Résumé du rapport lu à l'assemblée des actionnaires sur l'exercice 1927  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 janvier 1929)

Les prospections dans la partie sud-ouest du domaine sont restées suspendues, nos efforts et ressources ont été entièrement affectés à l'achèvement partiel des travaux de mise en exploitation des centres d'extraction de Caï-Daï, Mi-Han-Loui, Ban-Tong et Mui-Leng.

À Caï-Daï, malgré les difficultés créées par les anciens travaux d'exploitation en amont-pendage, la reconnaissance en aval-pendage du faisceau des neuf couches connues a continué selon le programme. La descenderie principale a été poussée sur une longueur de 81 mètres. Après avoir recoupé la couche n° 3, deux galeries de reconnaissance ont été commencées en direction dans cette couche. Un travers-banc a été attaqué pour recouper les autres couches et servir au roulage général de l'étage de base.

À Mi-Han-Loui, Ban-Tong et Mui-Leng, les travaux de préparation ont été poussés selon les disponibilités de main-d'œuvre. À Mi Han-Loui, la préparation du premier panneau de 0 à 50 m. de verticale a été terminée ; les descenderies atteignaient 155 m. de longueur à fin décembre 1927. La préparation du deuxième panneau jusqu'à 100 m de verticale devait être terminée en 1928, permettant de commencer l'exploitation rationnelle de ce quartier. L'ensemble des galeries tracées à Mi-Han-Loui atteint 4.081 m.

À Ban-Tong, Mui-Leng, où quatre couches sont en préparation, la situation était, en fin 1927, moins avancée. Là longueur totale des galeries tracées dans ces quartiers, dans les quatre couchés A, F, G, H s'élevait à 4.820 m. L'état des travaux ne permet pas d'envisager la mise en exploitation de ce quartier avant 1929.

Nous avons complété l'équipement des mines et remplacé certains treuils devenus trop faibles par des treuils plus puissants dans les descenderies appelées à donner une plus forte production.

Nous avons poursuivi les installations de criblage et de lavage des charbons ; les essais, décembre 1927, ont montré la nécessité d'apporter des modifications, qui sont en cours d'exécution.

L'amélioration de la voie de 0,60 permet d'assurer le transport rapide de la production des différents centres d'extraction à l'atelier de préparation de Kébaö, où tous les charbons sont traités avant acheminement sur Port-Wallut.

À Port-Wallut, nous avons terminé l'installation des voies de manœuvre de la grue roulante. Nous avons reçu un important matériel roulant : locomotives, wagons sur châssis avec caisses mobiles pour voie de 1 m, wagons de 4 à 5 t., verseurs métalliques de 11.500 [deuxième chiffre peu lisible] pour voie de 0.60 Chaque centre d'extraction a été équipé avec chaudières, compresseurs d'air, treuils, pompes, ventilateurs et plans inclinés

L'exploitation méthodique de nos forêts nous a procuré tous les bois de mine ou d'œuvre nécessaires aux travaux neufs ou d'entretien, ainsi qu'un tonnage intéressant de bois de chauffage, dont la vente couvre les dépenses de ce service.

Nous avons poursuivi le repeuplement des parties dénudées, et prenons nos dispositions pour l'intensifier au cours des prochains exercices.

Le bilan fait ressortir aux divers comptes l'importance des travaux, installations, acquisition de matériel, etc. Il ne comporte pas de compte profits et pertes, l'extraction ayant été encore limitée au charbon provenant des travaux de préparation des diverses couches, sans que leur exploitation rationnelle par abattage ait été commencée.

La production s'est élevée à 41.578 t. contre 32.7801. en 1926 ; elle a été écoulée à des prix satisfaisants, 38.933 t. ont été livrées à la clientèle, soit la presque totalité de la production de l'année. L'achèvement de l'atelier de criblage-lavage nous permettra de livrer régulièrement des charbons bien préparés.

D'autre part, l'état des travaux de préparation aux mines nous permet de mettre progressivement en exploitation les couches « B » de Mi-Han-Loui et « H » de Mui-Leng au cours des années 1928 et 1929 et, ultérieurement, les couches « F » et « G » de Mui-Leng et « A » de Ban-Tong et celles du quartier de Caï-Daï et d'atteindre ainsi dans un avenir assez rapproché [sic], une extraction de 200.000 t.

#### Bilan au 31 décembre 1927

ACTIF	
Frais de constitution :	
Solde antérieur	161.894,11

moins amortis	161.893,12
Frais d'augmentation de capital	
Solde antérieur	1.437.886
moins amortis	1 437.885
Propriété	750.000
Travaux de recherche et de développement	14.944.597 28
Aménagement forestier	232 898 85
Matériel et installations	14.432 790 10
Approvisionnements	2.422.748 40
Stocks charbon	1.218.880
Disponibilités	6.010.65192
Débiteurs divers	1.158.651 63
	<u>41.170.839 22</u>
PASSIF	
Capital	20.000.000
Prime d'émission augmentation de capital	18.400.221 88
Créanciers divers	2.755.648
Profits et pertes (report 1922)	14.989 34
	<u>41.170.839 22</u>

#### Déclarations du président à divers actionnaires

1° — En 1928, l'exploitation de la couche B de Mi-Han-Loui et la continuation des travaux de préparation nous assureront une extraction probable de 60.000 t. au lieu de 41.000 t. en 1927, et nous espérons qu'elle pourra progresser de 25.000 à 30.000 t. par an, et plus rapidement si la main-d'œuvre est suffisante.

2° — La qualité du charbon varie suivant les couches. À Cai-Dai, nous avons huit couches, en général de très bonne qualité. Elles ne pourront malheureusement être exploitées avant 1931, car tous les travaux sont en aval-pendage nécessitant des délais assez longs avant la mise en exploitation. Dans la deuxième zone de Mui-Leng, nous avons également des charbons de bonne qualité, qui seront extraits en 1929 et 1930. L'extraction porte actuellement sur les charbons les moins bons, mais, traités par nos ateliers de criblage et de lavage, ces charbons sont d'une vente facile.

3° — Il n'y a pas eu, à proprement parler, d'inondations. Il s'agit plutôt d'infiltrations, que nous avons été obligés de pomper et qui ne nous ont occasionné qu'une simple gêne d'exploitation.

L'actionnaire. — Cela correspond à peu près à une période pendant laquelle ont paru dans certains journaux des informations faisant ressortir de très belles espérances au sujet de la Société de Kébao. A ce moment, l'action a monté à 680 frs. demandée à ce cours. Des informations aussi tendancieuses devraient être démenties.

Le rapport d'aujourd'hui est beaucoup moins favorable que celui relatif à l'exercice 1926, dans lequel vous nous aviez laissé entrevoir de très beaux espoirs.

M. le Président. — Je ne puis cependant rendre compte que des faits.

4° — Le domaine de notre société étant très important, nous pourrons être amenés par la suite à de nouvelles demandes de capitaux.

5° — Nous n'envisageons pas pour le moment l'électrification de l'installation.

6° — Je considère que le capital actuel ne permettra pas une extraction supérieure à 200.000 tonnes.

7° — En ce qui concerne l'établissement d'un compte profits et pertes, une entreprise de mines de charbon ne se réalise pas normalement en deux ou trois exercices, et il faudra encore quelques années avant que nous puissions soumettre aux actionnaires un compte de profits et pertes réellement intéressant pour eux.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mai 1929)

M. Beissac ([École des mines de] St-Étienne, 1918), directeur général des Domaines de Kébaô, à Paris.

---

Société du Domaine de Kébaô

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 mai 1929)

L'extaction s'est élevée en 1928 à 60 500 tonnes contre 41,578 en 1927. Le conseil prévoit pour 1929 une production de 85.000 à 90.000 tonnes.

Les travaux d'aménagement à Port-Wallut et de Kébaô à Port Wallut se sont poursuivis activement et Port Wallut est accessible, depuis plusieurs mois déjà, à des bateaux jaugeant jusqu'à 8.000 tonnes.

On peut y stocker 20 à 30 000 t. de charbon.

---

Société du Domaine de Kébaô

(*La Journée industrielle*, 4 octobre 1929)

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1928, qui sera présenté à l'assemblée ordinaire du 24 octobre, ne comporte pas de compte de profits et pertes, la société n'ayant pas encore commencé l'exploitation effective.

Au cours d'une assemblée extraordinaire qui doit se tenir ensuite, le conseil demandera l'autorisation de porter le capital de 20 à 40 millions en une ou plusieurs fois.

---

(*Le Journal des finances*, 8 novembre 1929)

En ce qui concerne les charbonnages indochinois, il est intéressant de rapporter cette déclaration faite à l'assemblée du domaine de Kébaô que les diverses sociétés productrices de charbon au Tonkin envisageaient une entente en vue d'un relèvement des prix. Actuellement, les ventes s'effectuent principalement en Chine et au Japon, ces pays cherchant à profiter de la concurrence pour avoir de bonnes conditions. Il est donc

de l'intérêt des producteurs, qui sont peu nombreux, de s'entendre pour pratiquer des prix de vente plus avantageux.

---

#### TONKIN

Société du Domaine de Kébao

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1929)

Cette entreprise minière au capital de 20 millions, a produit en 1928, 46.052 t. d'un charbon maigre anthraciteux vendu surtout aux Chinois et Japonais. Le conseil a estimé que la Société était toujours en période de premier établissement et n'a pas ouvert de compte de profits et pertes. En prévision de l'exécution d'un programme d'extension devant porter la production à 200.000 t. d'ici trois ou quatre ans, le conseil propose d'augmenter le capital de 16 millions par création de 100.000 actions nouvelles émises cette fois au voisinage du pair.

---

Société du Domaine de Kébao

(*La Journée industrielle*, 30 novembre 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a autorisé le conseil à porter le capital social de 20 à 40 millions, en une ou plusieurs fois et aux époques et conditions qu'il fixera, soit par l'émission d'actions de numéraire ou d'apports, soit par l'incorporation au fonds social de toutes réserves et de leur transformation en actions, soit enfin par tous autres moyens. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le conseil a l'intention d'user immédiatement de ces autorisations en procédant prochainement à une augmentation de capital de 10 millions par la création de 100.000 actions nouvelles réservées aux actionnaires actuels et qui seraient émises avec une légère prime.

---

Domaine de Kébao

(*Le Merle mandarin*, 1<sup>er</sup> décembre 1929)

Cette plantation, devenue charbonnage, se prépare à augmenter son capital. C'est 10 millions d'argent frais qu'il lui faut, moyennant quoi l'extraction, qui n'est guère que de 60.000 tonnes, pourra atteindre 150.000 tonnes ; ce qui n'est pas encore un chiffre bien impressionnant.

Il paraît que les actions nouvelles seront émises très près du pair. Cet accès de pudeur marque bien la crainte d'un échec.

Les actionnaires ont payé trop cher leurs premières illusions pour avoir envie de poursuivre plus avant l'aventure en risquant de nouveaux fonds.

(*Le Sifflet*).

---

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1930)

Aujourd'hui, mercredi, 15 janvier 1930, a été célébré le mariage de M. Émile Henri Guillaumin, chef mécanicien, domicilié à Port-Wallut (Quang-Yên), avec M<sup>me</sup> Raymonde Louise Michelan, professeur de sténographie, domiciliée à Hanoi. Les témoins étaient : MM. Marcel Rossary, directeur du Domaine de Kébao à Port Wallut (Quang-Yên), et Joseph Dufau, représentant de commerce à Saïgon.

---

## AUGMENTATION DU CAPITAL DE 20 À 30 MF

Société du domaine de Kébao  
(*Le Temps*, 19 janvier 1930)

C'est en février prochain que s'effectuera l'augmentation du capital de 20 à 30 millions de francs par la création de 100.000 actions de 100 francs, qui seront réservées aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes et émises aux environs de 110 francs.

---



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAÔ  
S.A. au capital de 20 millions de francs  
divisé en 200.000 actions de 100 fr.

Capital porté à 30 millions de francs  
suivant décision de l'assemblée générale  
extraordinaire du 8 avril 1930

Constituée suivant actes reçus par M<sup>e</sup> LANQUEST, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au J.O. du 8 janvier 1927

Siège social à Paris

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR  
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur : Lucien Launay

Un administrateur ou un délégué du conseil d'administration : Gigon-Papin  
Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris — Encres Lorilleux



Coll. Peter Seidel

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO  
 S.A. au capital de 30 millions de francs  
 divisé en 300.000 actions de 100 fr.  
 Constituée suivant actes reçus par M<sup>e</sup> LANQUEST, notaire à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au J.O. du 19 avril 1930

Siège social à Paris

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR

ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur : Lucien Launay

Un administrateur ou un délégué du conseil d'administration : XXX  
 Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris — Encres Lorilleux



Coll. Olivier Galand  
Idem avec à droite la signature de Louis Ducroiset, de la CCNEO.

Pour l'exportation des charbons tonkinois au Japon  
(*Les Annales coloniales*, 7 juin 1930)

Les négociants en charbon suivent avec attention la visite faite actuellement au Japon par plusieurs représentants des sociétés de charbonnages Indochinois, particulièrement par M. [Pierre] Charlier [X-1922], agent du « Comptoir des charbonnages indochinois » — qui groupe la société des Anthracites du Tonkin, les Charbonnages du Dông-Triêu, la Société du domaine de Kébaô, la Société indochinoise des charbonnages et des mines métalliques, la Société des charbonnages de Ninh-Binh — et par MM. Marcheix et Cuvillier, directeurs de la Société des Charbonnages du Tonkin.

L'importation au Japon des anthracites tonkinois, commencée depuis plusieurs années, se développe d'une manière très favorable pour les sociétés indochinoises.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1930)

OBSÈQUES. — Les obsèques de M. Bourdier, chef mineur à Ké-Bao, décédé le 14 juin, des suites d'un accident de travail, ont eu lieu hier matin à 8 heures.

La levée du corps se fit à l'hôpital colonial, et l'inhumation au cimetière de la rue de Hai-Duong.

Nous présentons à la famille du défunt nos sincères condoléances.

---

Société du Domaine de Kébao  
(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1930)

Exercice sans compte de profits et pertes, la société n'étant pas encore en exploitation normale.

Extraction : 60.520 t. charbons marchands contre 46.052 t. en 1926. Stocks à fin déc. 1929 : 4.342 t. contre 25.000 t. Le produit des ventes a été porté en atténuation du compte travaux de recherches et de développement.

À l'actif : Travaux de recherches et développements : 21.228.373 fr. (+ 2.011.687). — Aménagement forestier : 270.130 francs (+ 15.928). — Matériel et installation : 18.247.704 fr. (+ 2.392.641). — Approvisionnements en magasin et stocks de charbon : 2.581.964 fr. (- 1.870.573). — Disponibilités : 109.404 fr. — Débiteurs divers : 1.624.776 fr. Au passif : capital : 20.000.000 (l'augment. à 30.000.000 a eu lieu en février 1930). — Primes d'émission : 18.400.201 fr. — Créditeurs divers : 6.307.124 fr.

---

Société du Domaine de Kébao  
(*La Journée industrielle*, 31 octobre 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue le 30 octobre, sous la présidence de M. Lucien Launay, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1929. La période de préparation des divers centres d'extraction n'étant pas encore terminée, il n'a pas été présenté de compte de profits et pertes ; la valeur du charbon extrait, ainsi que le produit net de l'exploitation forestière et des produits divers, ont été portés au crédit du compte « Travaux de recherches et de développement ».

MM. René Gigon-Papin, Henri Hoffet, Édouard Houïtte de Lachesnais<sup>6</sup>, David Jessula et Robert de Vogüé<sup>7</sup>, administrateurs sortants, ont été réélus:

---

DOMAINE DE KÉBAO  
(*Le Journal des finances*, 7 novembre 1930)

Le président a déclaré que, en ce qui concerne l'exercice 1930, les prévisions faites se réalisent. On avait envisagé une production de 75.000 tonnes pour 1930 ; or, la société a déjà fait 55.000 tonnes contre 41.000 pour la période correspondante de l'année passée, ce qui correspond à la progression de 15.000 tonnes prévues. D'autre part, les travaux de préparation n'ayant pas subi de retard, la société espère avoir, en 1931, la

<sup>6</sup> Édouard Houïtte de la Chesnais (1871-1954) : ancien de la Cie française de cabotage des mers de Chine. Voir [encadré](#).

Représentant de la CCNEO à la Société civile de Kébaï et à la Société agricole et industrielle de Cam-Tiêm, puis à la Société indochinoise de plantations d'hévéas.

<sup>7</sup> Robert de Vogüé (1870-1936) : fils de Melchior de Vogüé (président de Saint-Gobain, administrateur du Paris-Orléans), frère de Louis (président de Suez). ép. Lucie Sommier, fille d'Alfred Sommer, des sucres Lebaudy-Sommier. Membre du conseil de surveillance de Schneider (1906). Administrateur (1909), puis président (1927) de la CCNEO. Président ou administrateurs de plusieurs de ses filiales. Administrateur (1912), puis vice-président (1928-1936) de Saint-Gobain, etc. Voir Qui êtes-vous ? 1924-Indochine

production prévue de 90.000 tonnes et entrer, en 1932, dans une période, d'exploitation normale.

Répondant aux objections d'actionnaires, le président a enfin déclaré que la société n'avait pas à redouter de grosses difficultés en ce qui concerne les venues d'eau et que, d'autre part, sa situation dans une île la plaçait dans une situation favorable pour l'exportation de ses charbons vers, le Japon et la Chine, étant donné qu'elle dispose d'un quai où peuvent accoster les paquebots de 7 à 8.000 tonnes.

---

Société du Domaine de Kébaô  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1930, p. 943)

Du rapport présenté à l'assemblée du 30 octobre, il résulte que l'extraction en 1929 a atteint 60.520 t. de charbon marchand.

Répondant aux questions d'actionnaires, le président a indiqué que la distribution d'un dividende ne pourrait être envisagée que lorsque la production atteindrait 200 ou 250.000 t. Pour arriver à un prix de revient normal, il faut parvenir à une production de 100.000 t. ; la société compte obtenir ce chiffre en 1931-1932. Un compte de profits et pertes sera présenté pour l'exercice 1932, sauf imprévu. À cette époque, le tonnage dont disposera vraisemblablement la société sera de l'ordre de 2.500.000 t.

---

TONKIN  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

Sont arrivés à la colonie :  
Leblaye, de la Société du Domaine de Kébaô...

---

LISTE GÉNÉRALE PROVISOIRE PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN.  
ANNÉE 1931  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1931)

N°	Noms et prénoms	Âge	Qualité donnant droit au vote	Domicile	Date d'établissement au Tonkin
98	Rossary Marcel Alphonse	30	Dir. Soc. du Domaine de Kébaô	Port-Wallut (Quang-Yên)	1920

Haïphong  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1931)

Arrivées. — Venant de Marseille :  
M<sup>me</sup> et M. Ferret, du domaine de Kebao.

---

Charbonnages du Tonkin

---

Assemblée générale ordinaire du 26 mai 1908  
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 novembre 1931)

Les actionnaires de cette société, réunis en assemblée ordinaire le 25 novembre, sous la présidence de M. Lucien Launay, président du conseil d'administration, ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1930 qui accusent une perte de 200.040 fr. L'amortissement intégral des frais de la dernière augmentation de capital par prélèvement sur les primes d'émission a été décidé.

L'assemblée a également autorisé le conseil à contracter, par voie d'émission d'obligations, un emprunt d'un montant nominal de 10 millions de francs. Le Président a déclaré à ce propos, sur la demande instante de plusieurs actionnaires, que le conseil convoquerait une assemblée extraordinaire s'il entendait réaliser ultérieurement l'augmentation de capital de dix millions de francs autorisée par l'assemblée du 29 novembre 1929.

MM. Gollion et Mathée, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport présenté par le conseil signale que la progression des travaux de reconnaissance et de préparation s'est poursuivie au cours de 1930 sur le plan général adopté précédemment qui vise à une production régulière annuelle de 200.000 tonnes. Les installations générales et le matériel ont été améliorés et accrus notamment en vue de l'équipement complet de tous les quartiers. Quant au domaine forestier, son exploitation s'est poursuivie suivant le même plan d'ensemble ; le nettoyage des coupes exploitées a laissé un bénéfice brut de 137.510 fr. La création de deux nouvelles pépinières a donné des résultats excellents pour le reboisement du domaine.

La production en charbons de l'exercice a été obtenue par les chantiers d'abattage de Mi-Han-Loui et de Mui-Leng. les dépliages de Ban-Thong et les traçages dans l'ensemble des couches. L'extraction a atteint 71.962 tonnes de charbon marchand. Les livraisons se sont montées à 70.415 tonnes.

Le président, M. Launay, dans les explications complémentaires qu'il a fournies à l'assemblée, a indiqué que, pour les dix premiers mois de 1931, la production était de 70.000 tonnes, correspondant sensiblement au chiffre prévu par le Comptoir. Il ajoute que, pour 1932, en raison de la persistance de la crise sur les marchés intéressés, la société sera encore amenée à se contingenter à un tonnage nettement inférieur à ses possibilités de production.

Quelques actionnaires ont manifesté la crainte que, même avec la production prévue de 200.000 tonnes, la société ne puisse arriver à rémunérer convenablement un capital qui va s'élever effectivement à 40 millions, peut-être même à 50 millions si les 10 millions d'actions nouvelles dont l'assemblée de 1929 avait voté l'autorisation d'émission étaient créées par le conseil.

Si l'on prend pour base les résultats de Đông Triệu, on voit que pour 220.000 tonnes, les bénéfices ont été de 1.416.000 fr., sans amortissements. À supposer que les mêmes chiffres soient atteints, il resterait bien peu de chose pour le capital.

Le président expose que tout dépend, d'une part, du prix de revient ; de l'autre, du prix de vente. Đông Triệu, les Anthracites du Tonkin et Kéao se sont groupés pour éviter la concurrence sur le marché des charbons et ces pourparlers sont en cours pour amener les plus importants producteurs à une entente commune. Il est évident que, dans la situation actuelle, avec les bas cours pratiqués, il ne peut y avoir bénéfice. Mais, avec des prix de vente normaux et des prix de revient basés sur une production minimum de 200.000 tonnes, la Société pourrait réaliser un bénéfice d'environ 20 francs par tonne, soit 4 millions pour 200.000 tonnes.

M. Launay ajoute qu'à fin 1930, la Société a 325.000 tonnes de charbon prêt à abattre et que le tonnage probable s'élève à 2.225.000 tonnes. Le tout est de savoir sur combien d'années se fera la répartition de ce tonnage.

Un actionnaire demande si, pour les dix premiers mois de 1930, se dégage un léger bénéfice de l'exploitation. Le président répond que le bénéfice ressort à environ 5 francs par tonne, non compris les charges financières et sans tenir compte d'amortissements nécessaires.

Le même actionnaire en conclut qu'il conviendrait de prévoir une réduction de capital suivie d'une augmentation nouvelle si on veut escompter un rendement prochain. Le président fait observer que telle n'est pas l'opinion d'un certain nombre de gros actionnaires qui ont fait confiance au conseil : s'il estimait une consolidation utile, le conseil serait le premier à la proposer.

---

#### DOMAINE DE KEBAO (*Le Journal des finances*, 4 décembre 1931)

L'assemblée ordinaire du 25 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1930, qui se traduisent par une perte de 200.040 francs.

Elle a décidé d'amortir intégralement les frais d'émission de la dernière augmentation de capital, soit 1.353.789 francs, par prélèvement sur les primes d'émission.

Elle a autorisé le conseil à réaliser, en une ou plusieurs fois, aux conditions qu'il jugera bon, un emprunt obligataire de 10 millions nominal.

Enfin, elle a réélu administrateurs MM. Jean-Claude Gollion et René Mathée<sup>8</sup>.

Au cours de l'exercice, l'extraction a atteint 71.962 tonnes de charbon marchand contre 46.052 en 1928 et 60.520 en 1929. Les livraisons ont porté sur 70.413 tonnes. Fin 1930, le stock était de 5.891 tonnes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930, le service commercial a été assuré par le Comptoir des charbonnages indochinois. La société a dû accepter de contingenter l'extraction à 85.000 tonnes alors que, pour l'exercice en cours, elle aurait pu atteindre 100.000 tonnes.

---

#### NOTRE CARNET FINANCIER (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)

Kebao a produit 48.000 tonnes de charbon pendant le premier semestre de l'année au lieu de 43.000 en 1931.

---

#### Domaine de Kébaô (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 novembre 1932)

Le programme d'exploitation s'est poursuivi au cours de l'exercice, conformément aux prévisions et l'extraction nette s'est élevée, en 1931, à 82.000 tonnes contre 70.800 l'année précédente. La qualité des charbons livrés a permis, malgré les

---

<sup>8</sup> René Mathée (1876-1960) : fondé de pouvoirs de la CCNEO à Haïphong, fondateur en 1917 de Ellies, Mathée et Cie (plantations de café). Voir [encadré](#).

conditions économiques particulièrement difficiles en Chine et au Japon, d'écouler toute la production.

Les contrats qui viennent d'être conclus assurent l'écoulement de la production pour l'année en cours, de telle sorte que la société peut espérer que le produit des ventes couvrira les frais généraux et d'exploitation qui ont subi une importante compression.

---

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1932, p. 765)

D'après le rapport à l'assemblée du 24 novembre, l'extraction a atteint, en 1931, 82.456 t. contre 71.962 t. en 1930 et 60.520 en 1929. Mais la répercussion de la crise mondiale sur la clientèle d'Ext.-Orient s'est traduite par un abaissement des prix de vente qui est allé en s'accentuant. Pourtant, les contrats de vente de l'année 1931 ont été normalement exécutés : ils ont absorbé 83.265 t., de sorte que les stocks au 31 décembre dernier étaient réduits à 45142 t.

Cet accroissement de la production a permis d'enregistrer un certain abaissement du prix de revient, insuffisant toutefois pour compenser les effets de la hausse des monnaies des principaux acheteurs qui a entraîné de nouvelles hausses des prix de vente, alors que, d'autre part, la totalité des dépenses s'effectue en monnaie-or, francs ou piastres IC.

Après lecture des rapports, le président a ajouté qu'actuellement, la situation de la société, du point de vue technique, peut être considérée comme satisfaisante puisque, grâce aux travaux exécutés dans les exercices antérieurs, la production pourrait être immédiatement augmentée. Malheureusement, la situation économique en Extrême-Orient est devenue très mauvaise et il est de plus en plus difficile d'écouler au Japon et en Chine des charbons indochinois.

---

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1933, p. 940)

Directeur : Marcel Rossary.

Agent à Haïphong :  
Comptoir des Charbonnages indochinois.

---

Domaine de Kébao  
(*Le Journal des débats*, 29 juillet 1933)

L'assemblée extraordinaire tenue le 27 juillet, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et pris connaissance de la situation sociale, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour, sous la condition suspensive de la réalisation, au plus tard le 31 décembre 1933, de l'apport fait la Société française des charbonnages du Tonkin.

L'assemblée a ensuite approuvé cet apport comprenant l'ensemble du domaine de l'île de Kébao, province de Quang-Yen (Tonkin).

En représentation de cet apport, la société recevra 1.600 actions ordinaires du nominal de 250 francs des Charbonnages du Tonkin, à créer par cette dernière à titre d'augmentation de capital et devant porter jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1934.

---

MINIÈRE  
Les rêves de Kébao  
par CHAPELON  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1933, p. 556-557)  
(*L'Éveil de l'Indochine*, 1<sup>er</sup> juillet 1934)

Voilà donc définitivement fixée la destinée du petit bassin houiller constitué par l'île au nom si euphonique de Kébao, en bordure de la prestigieuse baie d'Along en Indochine !

Le domaine de Kébao va être incorporé à celui de la puissante Société des charbonnages du Tonkin.

Ce que l'on ne sait pas ou plutôt ce dont on ne se souvient plus, c'est que l'inverse aurait bien pu se produire ! Pas aujourd'hui bien entendu, mais il y a près d'une quarantaine d'années. Mais oui, à la fin du siècle dernier, Kébao avait rêvé d'absorber le domaine d'Hanoï !

C'est vers 1896 ou 1897 que cette entreprise fut fondée et patronnée par des ingénieurs jouissant d'une haute autorité dans les milieux stéphanois et méridionaux. Il y avait notamment, à la tête de l'affaire, un directeur dénommé Portal qui était le propre neveu de l'illustre Ferdinand Chalmeton, le créateur des houillères de Bessèges. C'est dire qu'avec un tel parrainage tous les ingénieurs de la Loire, du Gard et autres lieux méridionaux souscrivirent d'enthousiasme au capital nécessaire.

L'affaire de Kébao, avec ses 25.000 hectares de fonds et tréfonds, apparaissait alors comme mirifique et on ne parlait rien de moins que de lui incorporer celle de Hongay tout à fait modeste à cette époque, d'autant qu'elle sortait d'avoir plusieurs avatars.

Illusions que tout cela ! L'avenir devait consacrer au contraire l'ascension de Hongay, alors que Kébao se débattait; au milieu de terribles difficultés, périclitait et tombait finalement en liquidation. Portal, malade et complètement ruiné, s'en allait finir ses jours en Nouvelle-Calédonie en essayant, sans succès, de mettre en exploitation les charbonnages de Moindou<sup>9</sup>. La malchance poursuit certains ingénieurs.

Nous ne lui en voulûmes pas du reste, ni à Ferdinand Chalmeton qui nous avait grisés d'espérances. Ces camarades s'étaient trompés, comme ceux qui nous ont entraînés plus tard à leur suite dans l'affaire des mines d'or du Darien. On est habitué à Saint-Étienne à sacrifier quelque pécune aux mirages de l'industrie minière.

Puis le temps passa et un jour, nous vîmes Kébao renaître de ses cendres. C'était en 1911. Cette fois, le charbon servait moins de prétexte à une affaire financière que le caoutchouc, car les forêts de l'île renferment quelques variétés de ficus. On a néanmoins préparé l'exploitation houillère après la guerre et extrait quelques dizaines de milliers de tonnes avant d'arriver aux pourparlers avec Hongay. Cela permettra d'étendre la gamme des combustibles de la puissante société qui était limitée jusqu'ici à l'anthracite sous ses diverses formes.

Quel sera l'avenir réservé à la production, houillère de Kébao ? Fera-t-on de nouveaux rêves comme du temps de Portai ? C'est peu probable car le charbon tonkinois semble bien aujourd'hui avoir établi les limites de la courbe des lieux d'expansion commerciale où il trouve des acheteurs.

---

COMPAGNIE DE COMMERCE ET DE NAVIGATION D'EXTRÊME-ORIENT

---

<sup>9</sup> En fait les [charbonnages de Nondoué](#).

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 23 novembre 1933)

[...] La Société du domaine de Kébaô\*, pour laquelle nous comptions (son programme de préparation technique étant achevé) sur une exploitation normale de son gisement houiller s'est trouvée, depuis la clôture de l'exercice 1932, dans l'impossibilité d'écouler sa production à des prix rémunérateurs. N'ayant pas une trésorerie suffisante pour accumuler des stocks d'une réalisation ultérieure d'ailleurs incertaine, elle a été amené à envisager l'arrêt pur et simple de tous travaux d'exploitation et d'entretien. L'application d'une telle mesure devant une crise dont la fin ne pouvait être prévue aurait conduit à un véritable désastre par l'anéantissement de toute valeur marchande de l'actif de la société.

Comme principal actionnaire et créancier, nous avons adhéré à la dissolution anticipée de cette société et à sa liquidation par apport de son actif à une autre entreprise, cette solution nous paraissant la meilleure pour assurer la sauvegarde de tous les intérêts en cause.

Ce n'est que récemment que des pourparlers ont abouti avec la Société française des charbonnages du Tonkin. Il en résultera un amortissement nécessaire et très important de la valeur de notre portefeuille-titres et nous vous demandons de constituer d'ores et déjà au bilan du 31 décembre 1932 la provision nécessaire pour cet amortissement. [...]

---

Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient

Assemblée ordinaire du 21 septembre 1934

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 octobre 1934)

[...] Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre précédent rapport, la Société du domaine de Kébaô a été dissoute et mise en liquidation, son actif étant apporté à la Société française des charbonnages du Tonkin. La valeur des titres de cette Société que nous possédons a été annulée en utilisant la provision constituée à cet effet ; en outre, tenant compte du cours des titres de la Société française des charbonnages au 31 décembre 1933, constituant dorénavant le seul actif de la Société du domaine de Kébaô, et de la priorité de certaines créances sur la nôtre, nous avons jugé convenable d'amortir intégralement notre créance sur cette dernière Société. [...]

Un actionnaire. — Somme toute, Kébaô représentait, soit en actions, soit en valeurs, à peu près 20 millions. Le chiffre de la rémunération donnée par les Charbonnages du Tonkin est vraiment insignifiant par rapport aux capitaux engagés

Suite et fin

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 3 novembre 1934)

M. le président. — Nous avons déjà donné l'an dernier toutes explications en ce qui concerne la mise en liquidation de la Société du domaine de Kébaô, dont nous étions le principal actionnaire et le principal créancier.

Cette société se trouvant en présence d'une situation telle qu'il fallait ou fermer la mine, avec la perspective de l'anéantissement de tous les travaux, ou d'autre part la société, ayant d'importantes dettes exigibles, était exposée à une liquidation forcée, les circonstances en Extrême-Orient ne permettant pas d'envisager une proche reprise de l'exploitation.

Dans ces conditions, nous avons estimé préférable de consentir à de gros sacrifices et d'essayer, tout au moins, de récupérer ce qui était récupérable. D'après les tractations qui ont eu lieu, il peut sembler que la rémunération consentie par la Société des

charbonnages du Tonkin est faible, mais, d'un autre côté, si les négociations n'avaient pas abouti, le résultat eût été certainement plus mauvais. Nous ne pouvons pas prévoir ce qui se passera dans l'avenir, mais nous pouvons espérer que les affaires de charbonnages en Indochine se relèveront et que, dans la suite, les actions des Charbonnages du Tonkin auront une valeur plus grande qu'actuellement, ce qui permettrait de récupérer une partie de nos créances.

L'actionnaire. — Il est certain que les Charbonnages du Tonkin ont atteint des cours !...

En ce qui concerne le Domaine de Kébao, en 1931, si je me souviens bien, vous indiquiez que l'on arrivait à la période de productivité.

Nous pouvions espérer que les sacrifices consentis pour la mise en valeur de Kébao allaient porter leurs fruits, mais ceux-ci ont disparu au moment où nous tendions déjà la main pour les recevoir.

M. le président. — Malheureusement, depuis 1931, il s'est passé bien des événements et nous avons vu malheureusement la chute de la monnaie japonaise, qui est tombée dans la proportion que vous connaissez. Le pouvoir d'achat des Japonais s'étant considérablement affaibli, nous avons ainsi perdu notre principal débouché. En outre, le Japon, ayant occupé la Mandchourie, s'efforce de mettre en valeur les ressources de ce pays et peut devenir un client moins important pour Indochine.

On se trouvait donc, en 1932, en présence d'une surproduction de charbon dont l'écoulement devenait difficile, et cela d'autant plus que la Chine elle-même s'efforce d'améliorer sa production et de protéger son marché par des droits de douane considérables.

Dans ces conditions, nous n'avions qu'une chose à faire : tacher de récupérer le plus possible, et je vous assure que nous pouvons nous féliciter d'avoir abouti aux accords conclus. Évidemment, cela représente une **perte considérable pour notre société** et c'est pourquoi nous avons, dans le bilan soumis à votre approbation, procédé à des amortissements très importants. [...]

---

Le domaine houiller Indochinois  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 octobre 1934)

*La Vie financière* a publié récemment une série d'études sur nos ressources coloniales. Nous détachons à l'intention de nos lecteurs, celle particulièrement intéressante, concernant le domaine houiller indochinois.

[...] La Société du domaine de Kébao était propriétaire, tant en surface qu'en tréfonds, de toute l'île de même nom, soit 20.000 hectares environ, mais quoique le gîte de charbon y fut très anciennement connu, on ne l'avait pas doté d'une organisation minière digne de ce nom. On y avait travaillé à la mode indigène, en grattant dans toute la zone superficielle sans aucun souci de l'avenir ; aussi était-on arrivé péniblement à une extraction moyenne annuelle de 50.000 tonnes, et encore les charbons étaient-ils de qualité très médiocre, exigeant un gros travail d'épuration avant d'être livrés à la consommation.

Il faut ajouter que l'île de Kébao, par sa configuration montagneuse et son sol schisteux, se prête admirablement à l'exploitation forestière ; l'ancienne société s'est d'ailleurs beaucoup plus préoccupé jadis de la forêt que la mine. [...] les deux concessions de Hongay et de Kébao sont limitrophes, séparées seulement par le canal maritime de Cam-Pha [...].

---

Les Charbonnages du Tonkin absorbent en 1933 le Domaine de Kébao dont E[rnest] Siegfried [† 1927] et L[ucien] Mellier étaient administrateurs [CQFD] et dont l'administrateur-délégué était Ch. de Leusse [démissionnaire en 1923-1924], leur partenaire de La Kotto, en Oubangui (Claude Malon, *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, thèse de doctorat d'histoire, Paris-IV-Sorbonne, 2001, 5 vol, 1.450 p.).

---

Suite :

1933 : les [Charbonnages du Tonkin](#) absorbent Kébao.

DOMAINE DE KEBAO  
[Clôture de liquidation]  
(*Le Journal des débats*, 24 novembre 1935)

Les assemblées extraordinaire du 22 novembre ont approuvé les comptes des exercices 1932 et 1933, ainsi que les comptes de liquidation de la société.

Pour faire face au passif, qui s'élève 6.390.550 fr., la liquidation ne dispose que des 1.600 actions d'apport que la Société française des charbonnages du Tonkin lui a remises en rémunération des apports et dont la valeur, à ce jour, est sensiblement égale à celle indiquée au bilan, soit 3.384.006 fr. Il en résulte donc une insuffisance d'actif pour régler le passif.

La société a négocié avec les créanciers nantis de la société pour leur donner en paiement et pour solde de tout compte les 1.600 actions de la Société française des Charbonnages du Tonkin constituant le gage de leurs créances.

Cette opération liquidera à l'amiable le passif de la Société du Domaine de Kébao et terminera la liquidation.

---